



Inauguration de l'extension du réseau de Peypin d'Aigues et du réservoir des Hermitants

27 juin 2012 à Peypin d'Aigues

Allocutions

- M Bruno Vergobbi directeur général de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale
- Mme Nicole Sabater, maire de Peypin d'Aigues
- M François Lachal, représentant M. Jean-Pierre Boisson, Président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse
- M Jean-Louis Joseph, Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président du Parc du Luberon représentant M Michel Vauzelle, Député Président la Région Provence- Alpes-Côte d'Azur et Président de la Société du Canal de Provence et d'aménagement de la Région provençale
- M Maurice Lovisolo, Vice-Président délégué du Conseil Général de Vaucluse et Président du SIVOM Durance Luberon représentant M. Claude Haut, Président du Conseil Général de Vaucluse, concédant de la SCP,
- M André Carava, sous-préfet d'Apt

Chaque année, en concertation étroite avec son concédant, le Département de Vaucluse, la SCP conduit des études et réalise des travaux, dans l'objectif d'équiper les territoires couverts par l'aménagement du Calavon - Sud Luberon, et qui ne sont pas encore desservis. De longue date, ces territoires ont souhaité « l'arrivée de l'eau », notamment pour pérenniser et développer l'activité agricole.

Cette année, au travers de cette inauguration, c'est un projet réalisé sur le Sud Luberon qui est présenté. Réalisé sur la commune de Peypin d'Aigues, il s'inscrit dans la continuité de projets antérieurs faits sur des communes voisines, plus à l'ouest, sur le secteur dit de La Bonde et La Bonde Haut service

Les travaux ont débuté en 2009-2010, et se sont déroulés en trois tranches. Aujourd'hui, la totalité du réseau de Peypin d'Aigues est achevé, et c'est cette réalisation qui fait l'objet de cette manifestation du 27 juin.

Présentation générale

Dans le cadre de l'aménagement hydraulique du Sud Luberon, pour sa partie Est, une importante étude a été conduite sur un vaste périmètre, dit de l'Armande : il s'agit de répondre à des demandes d'agriculteurs, exprimées de longue date, précisées au cours d'enquêtes de besoin en eau.

En première étape, un avant-projet a été établi pour préciser le niveau et la localisation des besoins, les conditions techniques de desserte ainsi que les montants prévisionnels des investissements.

De plus, plusieurs secteurs ont été définis, dans l'objectif de pouvoir faire des travaux plus rapidement, en plusieurs phases successives.

→ en effet, au-delà du montant des travaux et de leur durée, une contrainte est à considérer : les ressources en eau disponibles ne permettent pas de répondre à la totalité des besoins en eau, il faudra les compléter. Mais un premier réseau peut être réalisé sans attendre.

Deux grandes tranches opérationnelles ont donc été définies, concernant une surface équipée d'environ 500 ha, sur les communes de Peypin d'Aigues et l'Ouest de Grambois.

✚ **La première correspond à ce qui peut être desservi à partir des ressources en eau disponibles, c'est-à-dire à partir des ouvrages alimentés par l'Etang de La Bonde et la source du Mirail.**

Soit 215 hectares, essentiellement sur la commune de Peypin d'Aigues.

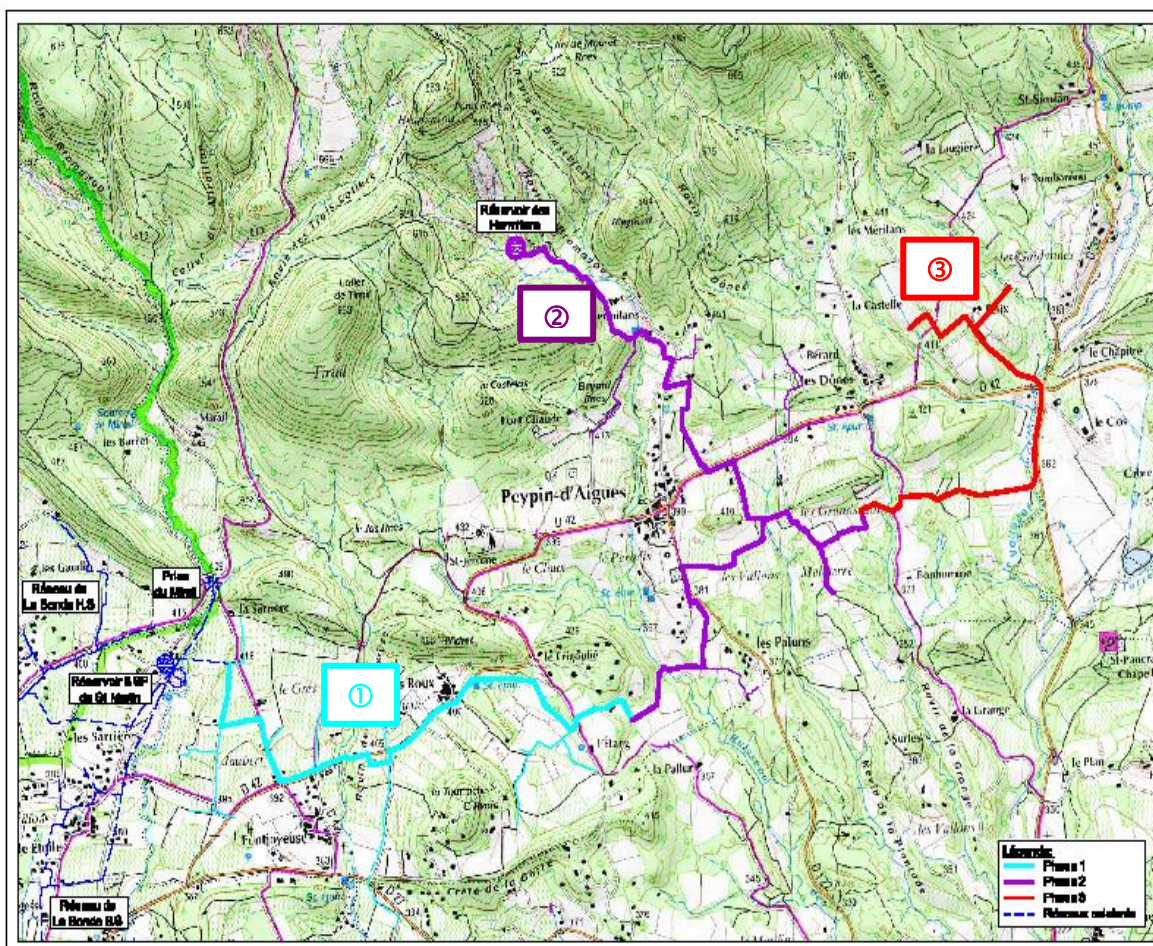
✚ La 2^e tranche concerne ce qui nécessitera au préalable de nouveaux ouvrages, sur le secteur de Vaugines-Cucuron, et des interconnexions avec les réseaux de Nagebout, situés à l'ouest, vers la commune de la Bastide des Jourdans.

Soit 280 ha principalement sur la commune de Grambois.

Pour l'été 2012, c'est la totalité de la première tranche opérationnelle qui est en service.

Les travaux ont toutefois été découpés en trois phases, afin que les agriculteurs puissent disposer plus rapidement de l'eau.

- ✚ la première s'est déroulée sur l'hiver 2009-2010. Un premier tronçon de la conduite principale a été posé, ainsi que quelques antennes de distribution, sur environ 75 ha. La mise en eau est intervenue au printemps 2011.
- ✚ la deuxième s'est faite l'année suivante. La suite de la conduite principale a été posée, ainsi que de nouvelles antennes de distribution, sur environ 75 ha autour du village de Peypin d'Aigues. Il a fallu aussi créer un nouveau réservoir, le réservoir des Hermitans, indispensable pour disposer des volumes nécessaires en été. La mise en eau est intervenue au cours du printemps 2012.
- ✚ enfin, la 3^e tranche a consisté à poser des conduites de distribution sur le quartier « les Dônes », soit environ 65 ha. La mise en eau est intervenue en juin 2012.



Au total, 215 ha ont été équipés, et d'ores et déjà, 62 points de livraisons desservent les parcelles à irriguer.

Quelles ressources en eau pour alimenter ce nouveau réseau ?

La ressource en eau alimentant le réseau de Peypin d'Aigues est double :

- ✚ Une ressource locale : l'étang de la Bonde dont les eaux proviennent de la source du Mirail.
- ✚ La Durance :
 - au travers du Canal du Sud Luberon, grâce à une interconnexion qui permet de le solliciter en complément de La Bonde
 - et, à plus long terme, du Canal EDF, lorsque le nouvel aménagement de Vaugines Cucuron sera réalisé et opérationnel.

Aujourd'hui, le réseau de Peypin d'Aigues est raccordé au niveau de la station de pompage de St Martin, conçue dès l'origine pour y positionner les groupes de pompes nécessaires aux réseaux de La Bonde et à ceux de Peypin d'Aigues.

Les travaux

Les travaux ont consisté à réaliser :

- ✚ un réseau d'un peu plus de **18km de canalisations** en fonte, et dont le diamètre est compris entre 400 mm et 75 mm. La plupart du temps, le tracé se fait en bord de champs ou de route. La conduite principale est en diamètre 400 mm, et son dimensionnement intègre les besoins futurs liés à la 2^e tranche opérationnelle.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PAC (Provence Alpes Canalisations).
- ✚ **un réservoir**, dont le volume est de 3 000m³, ce qui se traduit par une cuve circulaire, dont le diamètre est de 28m et la hauteur de 5 m. A titre indicatif, il est implanté à une altitude de 462 m, et domine l'ensemble du périmètre irrigué.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TP ROUX.
- ✚ Afin de prendre en compte les débits supplémentaires et l'intégration d'un nouveau réservoir, des aménagements ont été réalisés au niveau de la station de pompage de St Martin.

Le montant de l'investissement est de l'ordre de 4 millions d'euros HT

Le Département de Vaucluse participe à ces investissements à hauteur de 30 %, ainsi que la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, à hauteur de 30 %.
La SCP assure le complément par autofinancement.